Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
106e REGIMENT D'ARTILLERIE LOURDE **2e Groupe** **HISTORIQUE** **1914-1918**	**Artillerie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : http://gallica.bnf.fr/ **Droit : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : Chapelot (Paris) sd	Transcripteur : **MF. ROBELIN** Date : **2016**

Ancestramil

HISTORIQUE

DU

2e GROUPE

du 106e RÉGIMENT D'ARTILLERIE LOURDE

~~o~~

Le 31 décembre 1914, le groupe 120 L du 26e R. A. C. (plus tard 2/106) fut constitué par une batterie du 44e R. A. C. (capitaine **LEMARIE**, 42e batterie) et une batterie du 31e R. A. C. (capitaine **COQUEUGNIOT**, du 1er régiment d'artillerie coloniale, 41e batterie), sous les ordres du capitaine **DEBRION**, du 44e R. A. C., commandant de groupe.
Embarqué le 9 janvier au Mans, à destination de Couternon, près de Dijon, pour toucher son matériel, il reçut l'ordre de se tenir à la disposition du Général commandant en chef à la date du 19 février, prêt à partir au premier signal. Le 28 février, il fut dirigé sur Châlons.

CHAMPAGNE (2 Mars-2 Avril 1915)

Arrivé le 2 mars dans la région de Courtemont - Maffrecourt, il est rattaché au corps colonial commandé par le général **GOURAUD**. Le 3 mars, il met en batterie au sud de la cote 171, entre Berzieux et Vienne-la-Ville (sud de Malmy) et fait partie du groupement du chef d'escadron **JACQUET** ; il a pour mission de la contre-batterie dans la région de la Chenille, de la ferme Chausson, de la Justice, et de l'interdiction vers les villages de Rouvroy et Cernayen-Dormoy.
Le 10 mars, la batterie **LEMARIE** quitte sa position (cote 171) pour se mettre en batterie plus à l'ouest à la cote 181 (sud-ouest de Berzieux), à 2 k. 500 au nord de Courtemont, avec mission de contre-battre la cote 199, les fermes Chausson et Maison-de-Champagne, où l'ennemi fait de très grands travaux.
Le capitaine **DEBRION**, commandant le groupe, commande le secteur d'A. L. allant de Maison-de-Champagne à Servon. Il a sous ses ordres ses deux batteries de 120 L, la batterie Mathiau (155 L) et le « Convoi » (artillerie sur voie ferrée), qui, chaque matin, vient se mettre en position dans le bois d'Hauzy.

22 Mars. — Ordre est donné d'évacuer les positions et de se rendre dans la direction de Verdun. Après un repos au Châtelier, où il s'est mis à la disposition du 2e corps d'armée, en reformation dans cette région, le groupe se met en route pour la Woëvre, le 30 mars.

LA WOEVRE (2 Avril-13 Juillet 1915)

Le 2 avril, à 21 heures, les batteries prennent position à la lisière du bois de La Noire-Haye, à proximité du chemin de Manheulles à Ville-en-Woëvre.
Le groupe est sous les ordres du général **PARREAU** et va prendre part à l'attaque organisée par le général **GERARD**, dans la région Paroid-Marcheville. Sa mission est de contrebattre les batteries ennemies signalées autour de Villers-sur-Paroid - Maizeray. Le P. C. du capitaine **DEBRION** est à Ville-en-Woëvre.

Après une très courte préparation d'artillerie (les pièces étant très faiblement approvisionnées), l'attaque est déclenchée le 5 avril, à 14 h. 15 ; mais après s'être emparée de quelques éléments de tranchées devant Maizeray, notre infanterie, avançant dans la boue liquide, est arrêtée devant les défenses accessoires de l'ennemi.
En vue d'une nouvelle attaque, le groupe reçoit l'ordre (7 avril), de tirer sur Maizeray pendant que le 75 avance pour procéder avec plus d'efficacité à la destruction des petits ouvrages et des réseaux de fil de fer.
Le 12 avril, l'attaque des lignes ennemies recommence ; les Français entrent dans Marcheville) qu'ils doivent abandonner le 14.
Le 18 août, le capitaine **DEBRION**, dont le P. C. est installé au château d'Hannoncelles (sud de Ville-en-Woëvre), a sous ses ordres son groupe et une batterie de 155 de position. La batterie **COQUEUGNIOT** quitte ses positions de Noire-Haye et s'installe un peu au nord du château, près la route d'Aulnois à Ville-en-Woëvre, tandis que la batterie **LEMARIE** se place à 800 mètres à l'ouest, près du petit ruisseau. La mission du groupe comprend de la contrebatterie, du tir de harcèlement et d'interdiction, la nuit, dans le secteur Parfondrupt - Butgnéville.
Le commandement de l'artillerie du 2e C. A. est exercé par le général **SENTIS**, en remplacement du général **PARREAU**, et c'est le colonel **JOURNEL** qui commande l'artillerie lourde du corps d'armée.
Le 26 août, le capitaine **DEBRION**, atteint d'une crise aiguë d'entérite, est évacué. Le capitaine **COQUEUGNIOT** prend provisoirement le commandement du groupe et le lieutenant **DIEHL** le commandement de la 41e batterie.
Le 28 avril, à la suite d'un coup de main de l'ennemi sur nos lignes, dans la Tranchée de Calonne, une section de la 42e batterie est détachée de cette batterie et va prendre position à proximité du carrefour des Trois-Jurés, pour renforcer l'artillerie de ce secteur.
Le 1er mai, les batteries manquent de munitions : il reste trois charges de poudre B. C. et quelques coups de poudre noire ; le 4 mai, elles n'ont plus une seule gargousse à tirer et, pendant ce temps, elles sont consciencieusement marmitées par l'artillerie allemande.
Le 8 juillet, le groupe reçoit une section de munitions hippomobile, placée sous le commandement du capitaine **CARLE**.

TRANCHEE DE CALONNE (13 Juillet-18 Août 1915)

Le 13 juillet, les batteries quittent la région d'Hannoncelles et se dirigent vers la Tranchée de Calonne pour prendre position au sud-est du carrefour des Trois-Jurés.
Le nouveau commandant de groupe, le chef d'escadron **BRESSOT-PERRIN**, qui remplace le capitaine **DEBRION**, commande un sous-groupement composé de son groupe, d'une batterie de 155 L et d'une batterie de 95. Il est sous les ordres du colonel **GASCOUIN**, commandant l'artillerie du secteur des Hauts-de-Meuse. La mission du groupement consiste en tirs de destruction, de contre-préparation et d'interdiction dans la région Mouilly - Saint-Rémy.
Une violente attaque ennemie, déclenchée le 16 juillet à 3 heures du matin, échoue ; le groupe participe violemment à deux contre-attaques menées par le colonel **CHARDOUILLET** avec le 128e régiment d'infanterie. Ces attaques réussissent fort bien et nous donnent de nombreux prisonniers.
Le chef d'escadron **BRESSOT-PERRIN** partant en permission, puis étant adjoint au général commandant l'artillerie du 2e C. A., le capitaine **COQUEUGNIOT** reprend le commandement provisoire du groupe à la date du 19 juillet.
Le 13 août, le groupe quitte ses positions. Il n'appartient plus au 2e C. A., mais au 6e C. A. et son nouveau commandant est le chef d'escadron **MUSSEL**, ancien chef d'état-major du général **HERR**.

Les batteries prennent part à la revue passée le 17 août, sur le plateau de Marats (près Bar-le-Duc), par le général **JOFFRE** devant M. **MILLERAND** et lord **KITCHENER**.
Après un repos de quelques jours à Resson, le groupe se met en route pour la Champagne, le 31 août.
Détaché au 7e C. A., il prend position au nord de Suippes (lisière du bois en H), le 3 septembre.

OFFENSIVE DE CHAMPAGNE (3 Septembre-13 Octobre 1915)

Le chef d'escadron **MUSSEL** commande un groupement composé de son groupe et de la batterie coloniale du capitaine **CIVETTE**, en position à la lisière du bois de l'Obus. Il a pour mission de contre-battre la région Navarin – Sainte-Marie-à-Py, de faire des tirs d'interdiction sur les routes et les pistes, et des tirs de concentration sur les camps et bivouacs signalés dans ce secteur. De plus, après l'attaque en perspective, au passage du 6e C. A., qui est en arrière du 7e C. A. et doit exploiter le succès, il doit se joindre à lui et faire un bond en avant.
Le tir de préparation, qui doit durer trois jours, commence le 22 septembre à 6 heures.
Le chef d'escadron **MUSSEL** qui, bien que très malade, avait été avec ses commandants de batterie reconnaître les routes et les ponts sur la Ain pour l'avance prévue pour le groupe, doit être évacué sur un hôpital le 24 septembre. Il passe le commandement au capitaine **COQUEUGNIOT**.
Après quelques heures d'arrêt, l'artillerie, qui tire sans relâche depuis le 22 septembre, donne à son action le maximum d'intensité et le 25 septembre, à 9 h. 15, l'attaque est déclenchée sur toute la ligne comprise entre Ville-sur-Tourbe et Auberive; les positions ennemies sont enfoncées et nous nous emparons d'un grand nombre de prisonniers et d'un matériel important.
Le 26 septembre, à 4 heures du matin, le groupe fait un bond en avant et va se mettre en batterie à la lisière du bois de l'Obus, près du boyau d'Alger. L'échelon qui se trouvait à Suippes est bombardé par du 380 et doit quitter son emplacement pour se reporter à un kilomètre plus à l'est. L'avance française ayant été arrêtée par la deuxième ligne allemande (tranchée des Vandales, tranchée de Lubeck, tranchée des Homosexuels, etc.) qui est fortement organisée, le groupe ne traverse pas la Ain et, le 30 septembre, il est envoyé en position d'attente sur ses anciennes positions du bois en H ; puis, dans l'expectative d'une contre-attaque ennemie, il va se mettre en batterie, le 3 octobre, la 41e batterie dans d'anciennes tranchées françaises au sud de Souain, entre la cote 158 et la route de Souain à Perthes-les-Hurlus, et la 42e batterie de l'autre côté de la Ain, près de la source de cette rivière.
Le capitaine **COQUEUGNIOT** dépend du groupement commandé par le chef d'escadron **PEYRONNET**, de l'artillerie coloniale ; il a pour mission d'exécuter des tirs sur zone au nord de Somme-Py.
Le 13 octobre, le front étant stabilisé, le groupe quitte son emplacement de batterie et se dirige vers l'arrière.
Le 1er novembre 1915, le groupe 120 L du 26e régiment d'artillerie devient 2e groupe du 106e régiment d'artillerie lourde, dont le dépôt est à Fougères.

CHAMPAGNE - DÉFENSE DU SECTEUR DE SOUAIN BOIS LA CHAISE (13 Novemhre-2 Juin 1916)

Après un mois de repos dans la région Coupetz - Cernon, le 2/106 se dirige, le 13 novembre, vers le bois de l'Obus qu'il a déjà occupé au moment de l'offensive (26 septembre) et où il séjourne du 15 au 24 novembre, avant d'occuper définitivement les positions qui ont été reconnues dans la région du bois La Chaise. La 22e batterie (ancienne 42e) se met alors en batterie à la lisière sud-est de ce bois, à hauteur du moulin de Souain et la 21e batterie (ancienne

41e) à contre-pente, à 800 mètres au nord de la 22e batterie, dans d'anciennes tranchées ennemies.
Le capitaine **COQUEUGNIOT** commande un groupement composé de ses deux batteries de 120 L et d'une batterie, de 95 de position servie par l'artillerie à pied. Au mois d'avril (25 avril), une autre batterie de 95 (batterie Jouffroy, du 1/106) sera encore mise sous ses ordres.
Sa mission, qui sera toujours la même tant qu'il restera dans ce secteur, consiste en contre-batterie, destruction, contre-préparation, harcèlement et interdiction sur les défenses ennemies, les routes et les pistes de la région Navarin, Somme-Py, Sainte-Marie-à-Py, Saint-Souplet.
Le long séjour qu'il fera dans ce secteur lui permettra de toujours faire du bon travail, l'aviation et le ballon ayant réglé le tir des batteries sur les principaux points et objectifs de la région qui lui était assignée.
Le groupe prit part à toutes les actions engagées dans son secteur, notamment aux affaires de Chapeau (6-8 décembre,) du Bec-de-Canard (19 janvier, 15 mars), du Bonnet-d'Evêque (12, 24, 25 février), de la tranchée de Lubeck (5-9 et 11 février), de Navarin (27 février).
Le 20 mars, la 22e batterie subit un tir de destruction qui la bouleverse; ce tir recommençant le 10 avril, la batterie dut être évacuée et transportée à 1 kilomètre plus à l'ouest, à proximité de la cote 147.
Dans la nuit du 18 au 19 mai, le groupe subit une très, forte attaque par gaz, qui fut renouvelée les 23 et 27 mai.
Lors de son arrivée dans cette région, le groupement **COQUEUGNIOT** était sous les ordres de l'artillerie lourde du secteur. Commandé par le chef d'escadron **HENRY**, de l'artillerie à pied, après la répartition de l'artillerie lourde dans les corps d'armée et la réorganisation de l'artillerie à pied, il fut commandé par le lieutenant-colonel **BASSAC**, puis par le lieutenant-colonel **MARTIN**, du 106e R. A. L., commandants de l'artillerie lourde du 6e C. A., à laquelle fut rattaché le 2/106 jusqu'au 23 juin 1918.
Le capitaine **LEMARIE**, commandant la 22e batterie, fatigué, permute, le 30 avril, avec le lieutenant **EVAIN**, d'une section de munitions de 75, et le capitaine **COQUEUGNIOT** est promu chef d'escadron à titre temporaire dans le courant du mois de mars.
Le 2 juin, les batteries sont relevées par le groupe du commandant **CLERC**, appartenant au 9e C. A.

VERDUN (18 Juin-23 Août 1916)

Après sept jours passés à l'arrière, à Ablancourt, le groupe arrive devant Verdun.
Le commandant **COQUEUGNIOT** commande un sous-groupement composé de deux batteries de 120 L du 2/106, de la batterie de 95 du 1/106 (batterie **JOUFFROY**, qui a accompagné le groupe depuis le départ du bois La Chaise) et d'une batterie de 155 de position servie par l'artillerie à pied. Il est sous les ordres directs du lieutenant-colonel **CHARLIER**, qui dirige un des groupements d'A. L. du secteur D.
Les deux batteries du groupe prennent place sur les pentes de la côte Saint-Michel, au sud du fort de ce nom.
Elles sont arrivées à Verdun dans un moment critique et ont reçu l'ordre de « tenir jusqu'au bout ». La mission du sous-groupement est très complexe : 1° contre-batterie ; 2° destruction ; 3° interdiction et contre-préparation dans les régions suivantes : ravin de la Horgue, alentours du fort de Vaux, étang de Vaux, ravin Chambitoux, nord et ouest de Fleury, puis région sud du même village lorsque les Allemands y seront entrés, ravin des Vignes, ravin des Fontaines, ouvrages de Thiaumont et de Froideterre ; 4° barrages sur différentes lignes au fur et à mesure de l'avance de l'ennemi.
Le séjour devant Verdun fut particulièrement pénible par suite de la diversité des missions et de la rapidité des tirs qui causèrent au personnel une fatigue excessive (les hommes durent,

pendant quinze jours, travailler sans trêve, nuit et jour, sous un bombardement intense d'obus explosifs de gros calibre et d'obus toxiques).
Les journées les plus dures furent les 22 et 23 juin, date de l'avance des Allemands sur Fleury ; le 10 juillet, où le lieutenant **EVAIN**, commandant la 22e batterie, fut mortellement blessé ; le 11 juillet, où la région comprise entre le P. C. du commandant et la 21e batterie fut entièrement retournée par les obus ennemis ; la nuit du 14 au 15 juillet, où l'infirmerie du groupe servit d'abri à 55 blessés grièvement atteints ; les 1er et 5 août, ou un tir de destruction boche, réglé par avion sur la 22e batterie, après avoir tué ou blessé de nombreux hommes, mit trois pièces hors de service et causa un incendie qui dura deux jours, obligeant d'évacuer la position.
Au cours de ces combats, la 2e pièce de la 22e batterie, qui s'était particulièrement distinguée, fut citée à l'ordre de l'armée.
Après l'incendie de sa batterie, le lieutenant **DUJONCQUERY**, qui la commande depuis la mort du lieutenant **EVAIN**, rassemble tout ce qu'il peut sauver des positions abandonnées et avec du matériel reçu des parcs de Baleycourt et de Heippes, se met en batterie à proximité de la batterie de 155 du sous-groupement, entre le cimetière et l'hôpital. Le sous-lieutenant **GIRAUDET de BOUDEMANGE**, de l'état-major du groupe, est tué à cet endroit, quelques jours après l'installation de la batterie. Le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** tenait en grande estime le jeune lieutenant **de BOUDEMANGE**, dont le courage était au-dessus de tout éloge et qui donnait toujours le plus bel exemple aux téléphonistes et aux observateurs qu'il avait sous ses ordres, notamment devant Verdun, d'où il ne devait pas revenir.
Le colonel commandant l'A. L. 6 quittant la région de Verdun pour rejoindre le 6e C. A., le 1er août, ordre nous est donné de l'accompagner dans son mouvement ; mais sur la demande expresse du colonel **CHARLIER**, qui n'avait pas d'artillerie pour le remplacer, le groupe reçoit l'ordre de surseoir à son départ, qui n'a lieu que le 23 août.
Sur les 130 hommes qui étaient aux batteries lors de l'arrivée à Verdun, le groupe avait perdu deux officiers, un sous-officier et treize servants tués ; trois sous-officiers, trois brigadiers et trente-deux hommes blessés, plus une quinzaine d'évacués pour surmenage, maladie ou intoxication, par les gaz.
Au moment du départ, le colonel **CHARLIER** tint à aller lui-même, aux deux batteries, porter ses félicitations pour le courage, l'endurance et le patriotisme dont tous avaient fait preuve, depuis l'officier jusqu'au dernier des poilus.
Embarqué en chemin de fer à Revigny, le 25 août, le groupe est dirigé sur Epernay, où il doit se reformer et se compléter en personnel, chevaux et matériel.
Après être restées quelque temps dans cette région (la 21e batterie à Port-à-Binson et la 22e à Cercueil), les batteries embarquent en chemin de fer le 8 septembre à destination de Saint-Omer-en-Chaussée, d'où elles sont dirigées vers le secteur de Cléry - Curlu.

LA SOMME (19 Septembre-29 Décembre 1916)

Après la reconnaissance du commandant **COQUEUGNIOT**, le groupe prend position, le 19 septembre, à l'est de la route de Feuillères à Maurepas, à 300 mètres au nord de la route Carrière-Tatoy, région très marmitée située au nord de Hem, près de la route Cléry - Maricourt et d'où l'on rejoint Curlu, où est le colonel **MARTIN**, commandant l'A. L. 6, par le boyau Sauve-qui-peut.
Pendant la mise en batterie du groupe, un violent bombardement causa de sérieuses pertes en tués et en blessés dans les deux unités.
Le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** commande un groupement composé du 2/106 (120 L), du 1/106 (commandant **DIDIOT**, 105) et du groupe **PAQUATTE** (155 L Schneider).
Le groupe reçoit pour mission : contre-batterie sur les batteries récemment signalées en action dans la région ouest de Bouchavesnes - mont Saint-Quentin ; 2° tirs d'interdiction et de

harcèlement (en principe la nuit) sur les routes de ravitaillement entre Moislains et Allaines, et, éventuellement, tirs de contre-préparation dans la région du mont Saint-Quentin.
Il est, de plus, sous le contrôle de l'A. L. 6, chargé de la construction d'une voie ferrée de o m. 40, dont la direction est confiée au lieutenant **HEULINE**.
Le terrain sur lequel se trouvent les batteries a été soumis à un pilonnage intense d'obus de gros calibre ; il est rempli de boue rendant excessivement pénible l'exécution des ravitaillements de nuit.
Pendant son séjour dans ce secteur, en dehors de ses missions journalières, le groupe participe à toutes les actions du 6e C. A., sur la ligne Bouchavesnes - mont Saint-Quentin, notamment aux affaires du 25 septembre (6e C. A. et 33e C. A., poussées sur Raucourt-Moislains), qui se terminent par la prise de Frégicourt, Raucourt et Bouchavesnes, et des 7, 8 et 10 octobre sur Feuillancourt, où nos troupes furent arrêtées par les nids de mitrailleuses installés le long du talus de la route Péronne-Bapaume.
Chaque nuit les avions ennemis survolent les lignes, bombardant où mitraillant les bivouacs installés à l'arrière front. Les échelons du groupe sont particulièrement éprouvés dans les nuits des 6 et 7 novembre, et surtout le 27 septembre, où ils reçurent cinq bombes tuant trois hommes, en blessant huit et mettant trente-deux chevaux hors d'état de servir. Ils furent encore très sérieusement bombardés par des pièces à longue portée (130 et 150 L), qui leur causèrent de sérieuses pertes en hommes et chevaux les 10 et 11 – novembre ; puis le 17 décembre, où un seul obus de 150 tua ou blessa grièvement trente et un chevaux de la 21e batterie.
Le groupe fut relevé, dans la nuit du 28 au 29 décembre, par le groupe **CLERC**, qui l'avait déjà remplacé au bois La Chaise ; il partit avec un déficit de trente hommes et plus de cent chevaux.
Par étapes, sur des routes couvertes de neige et de verglas, il arriva le 10 janvier 1917 à Vandières (environs d'Epernay,) après des marches excessivement pénibles tant à cause du mauvais état des routes gelées que de son insuffisance en cavalerie.
Les chevaux, surchargés, étaient éreintés et le matériel qu'on n'avait pu réparer durant les routes était en très mauvais état.
Le groupe espérait se reposer un peu et se reformer durant le séjour dans cette localité, lorsque, à l'issue d'une revue passée par le général **de MITRY,** nouveau commandant du 6e C. A., le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** reçut l'ordre (15 janvier) de se diriger immédiatement sur Gandelu (où nous étions déjà passés le 7 janvier), où il arriva le 20 janvier pour apprendre que la VIe armée, à laquelle il appartenait, réclamait d'urgence le corps d'armée dans la région de l'Aisne.

L'AISNE -- OFFENSIVE DU CHEMIN-DES-DAMES (24 Janvier-9 Juin 1917)

Tandis que la 21e batterie restait en réserve à Muret et Crouttes (ferme des Crouttes), la 22e batterie (lieutenant **DUJONCQUOY**) prenait position le 24 janvier près de la ferme du Moulin, au sud de Bourg-et-Commin, et le P. C. du chef d'escadron **COQUEUGNIOT** était à l'A. L. de Bourg.
A ce moment un détachement de cent hommes, prélevés sur les deux batteries, part, sous le commandement du lieutenant **DUTREY**, au dépôt de Fougères, en vue de former une nouvelle batterie destinée à revenir au groupe qui, dorénavant, sera constitué à trois batteries.
Le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** commande l'A. L. de Bourg. Il a sous ses ordres la 22e batterie et deux batteries de 155 de l'artillerie coloniale. Sa mission consiste à rester en surveillance (en cas d'alerte) sur certains points de la région Cour, Soupir, Courtecon et surtout à construire des batteries piquées sur le terrain en vue d'une action prochaine.
Pendant ce temps, la 21e batterie travaille aux positions de batterie que le groupe doit occuper aux environs de Brenelle et vers lesquelles il se dirige dans la nuit du 22 mars.

Cette position est située au sud et à environ 500 mètres du lieudit La Champignonnière. La 21e batterie est à gauche, la 22e batterie à droite et, dans la nuit du 11 au 12 avril, la 23e batterie venant de Fougères se replacera entre les deux. Sous les ordres du lieutenant-colonel **AYMARD**, du 43e R. A. C., qui commande le groupement d'A. L. (groupement B), le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** dirige un sous-groupement composé du 2/106 (120 L), du 1/106 (groupe **DIDIOT**, 105) et du groupement **PERNET**, du 111e R. A. L. (95).
Mission : contre-batterie et destructions dans la région Aizy, Rouge-Maison, Ostel ; interdiction et contre-préparation dans la région des ravins d'Aizy, d'Ostel, la ferme Royère, etc.
Pour l'attaque du 16 avril, de minuit à 3 heures du matin le groupe fait un tir lent d'explosifs mêlés d'obus spéciaux sur les batteries ennemies, tout en continuant les tirs d'interdiction habituels.
L'avance de l'infanterie ayant été plus lente que le prévoyait le programme d'ensemble, il continue toute la journée un tir lent sur les mêmes objectifs, afin de ménager les munitions et exécute un feu d'écharpe sur les bois des Goutes-d'Or ; mais il ne change pas de position, la ferme Royère qui lui était assignée comme point de rassemblement étant encore entre les mains de l'ennemi, les troupes françaises n'ayant pu passer l'Aisne qu'en face de Chavonne pour se cramponner aux monts des Grinons.
Le 18 avril, le 6e C. A. ayant pris Vailly et progressé au-delà des Grinons vers le Chemin-des-Dames, le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** va reconnaître une position à proximité de l'Aisne et le 21 avril le groupe se met en batterie au milieu du village de Presles et Boves. Son objectif principal est Monampteuil et le nid de batteries ennemies accrochées aux pentes de l'éperon que couronne ce village.
L'attaque du 5 mai nous ayant donné les abords du Chemin-des-Dames, sauf la ferme Royère et quelques éléments de tranchée du côté des Bovettes, le groupe reçoit l'ordre de se transporter de l'autre côté de l'Aisne, au nord de Vailly et des Grands-Riez.
Dans la nuit du 5 au 6 mai, les batteries prennent position dans le bois Marcon, au sud d'Aizy, à proximité de la route Vailly-Pargny-Filain, près des Sablières.
Avant de quitter le commandement du groupement qu'il repasse au commandant **COQUEUGNIOT**, le colonel **AYNARD** se rend aux batteries et félicite les officiers et les personnels pour leur conduite pendant les attaques, alors que le groupe était sous ses ordres (8 mai).
Le groupement **COQUEUGNIOT** comprend le 2/106 (120 L), le 1/106 (105) et deux batteries de position de 155 L, du capitaine **GAY**, du 1er colonial.
Sa mission consiste en : 1° contre-batterie et destruction de l'artillerie boche entre le canal (à l'est de Chavignon) et Chevrigny (spécialement sur les pièces juchées à contrepente au pied de Monampteuil) ; 2° interdiction (sorties nord de Filain et Pargny-Filain) ; 3° harcèlement, la nuit, sur les routes et les pistes partant de ces deux villages, sur les abords du Bassin d'Alimentation et sur les ponts du canal ; 4° barrage dans la région les Bovettes, Chapelle-Sainte-Berthe et ferme Royère.
Les tirs exécutés par le groupe sur cette position furent très nombreux et parfois très pénibles pour le personnel, qui fit toujours preuve d'un moral excellent bien que le mauvais esprit se soit introduit dans certaines unités bivouaquées ou en position dans la région ; de plus, grâce aux précautions prises par les commandants de batterie pendant l'exécution des tirs, les positions ne furent pas repérées par l'ennemi qui aurait très bien pu régler son tir avec précision sur elles, ayant des vues directes du fort de La Malmaison et des tranchées de première ligne, à proximité de la ferme Toty ; cela explique pourquoi nos pertes ne furent pas très fortes dans ce secteur particulièrement marmité et où le groupe tirait jour et nuit sans interruption.
Par contre, nos échelons furent assez éprouvés : bombardés par avions chaque nuit (une seule bombe dans la région de Braisnes mit huit hommes hors de combat et tua vingt-huit. chevaux),

puis par canons à longue portée dans la région du bois Morin, ils durent plusieurs fois changer de bivouac en accusant des pertes en personnel et en cavalerie.
Relevé le 9 juin, le groupe embarque le 14 à destination d'Epinal.

LES VOSGES (15 Juillet 1917-8 Janvier 1918)

Après un repos d'un mois à Aydoilles (près d'Epinal) le groupe se rend, par étapes, dans la région de Saint-Dié, où il arrive dans la nuit du 17 au 18 juillet.
Le groupe est appelé à servir des batteries de position échelonnées depuis Pierre-Percée jusqu'à Saint-Dié.
La 23e batterie occupe Pierre-Percée et arme les positions de Ortemont (2 pièces de 95), Para (2 pièces de 95) et Lajus (2 pièces de 155).
La 22e batterie à Saint-Jean-d'Ormon, arme La Burre (4 pièces de 95), Saint-Jean (2 pièces de 120 C et 4 pièces de 120 L).
La 21e batterie à Hurbache sert Chevreuse-Goutte (2 pièces de 120 L), La Tampointe (4 pièces de 120 L) et Hurbache (4 pièces de 155 L).
Le commandant du groupe, dont le P. C. est à Hurbache commande un groupe composé des batteries ci-dessus, plus une batterie de 155 L du 8e R. A. P. dans la région de la Ravine (Moyenmoutier), une batterie de 120 C sur affûts-trucks du 8e R. A. P. à Saint-Jean-d'Ormont.
Il dépend de l'artillerie lourde du secteur de Saint-Dié-Nord (commandant **BONNEFOY**, du 8e R. A. P.) et est rattaché à la 12e D. I.
Le 2 septembre, le commandant **BONNEFOY** prenant le commandement de l'A. L. du secteur de Saint-Dié-Sud, le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** prend le commandement du secteur de Saint-Dié-Nord et transporte son P. C. à Saint-Dié.
Le capitaine **DIEHL** prend à Hurbache le commandement du groupement d'A. L.
Pendant tout le temps qu'il resta dans cette région, la mission du groupe fut : 1° contre-batterie ; 2° destruction (avec observation par avion ou observatoires terrestres) des batteries ennemies dans la région de l'Ortomont, d'Allarmont et en arrière du Noir-Brocard ; 3° interdiction et harcèlement sur certaines routes et pistes ; 4° représailles sur les camps et cantonnements, d'après un tableau établi par l'armée; 5° participation aux coups de main tentés sur les principaux points des secteurs, principalement La Fontenelle, la région à l'est des Collins, la Chapelotte, etc.
En décembre 1917, le lieutenant-colonel **MARTIN**, appelé à commander une artillerie divisionnaire, a pour successeur au commandement de l'A. L. 6 le chef d'escadron **CHARDON**, nommé lieutenant-colonel quelque temps après.
Dans le courant du mois de janvier 1918, le groupe quitte la région des Vosges, avec le 6e C. A., pour se reformer à Mailleroncourt (près Vesoul).
Bientôt il est envoyé au centre d'instruction d'artillerie d'Arcis-sur-Aube pour toucher un nouveau matériel.
Il quitte l'A. L. 6 qu'il ne reverra plus et bientôt même il va cesser d'appartenir au 106e ; ce ne sera pas sans regrets.
Au centre d'instruction d'Arcis, le groupe se divise en deux. Une moitié, sous les ordres du commandant **COQUEUGNIOT** reçoit du matériel de 105 et reste encore, pour quelque temps 2/106 ; l'autre moitié, sous les ordres du capitaine **BROSSER**, reçoit du 155 court et est affecté à une division du 6e C. A. Chacun des deux groupes est complété avec du personnel venant du centre d'Arcis.

COMBAT D'ARCIS-Ste-RESTITUE (29 Mai 1918)

A son départ du centre d'instruction, le groupe est placé dans la R. G. A. et envoyé en position d'attente dans la région Glaignes-Nery, près Crépy-en-Valois.
Le 27 mai 1918, il reçoit l'ordre de se mettre d'urgence en route pour Villers-Cotterets, où il arrive le 28 à 5 heures du matin. Un nouvel ordre lui est donné de se porter sur Droisy. Il continue sa route et à Hartenne le lieutenant **RIVIERE**, adjoint au chef d'escadron **COQUEUGNIOT**, communique à ce dernier l'ordre qu'il venait de recevoir du colonel **BERNIOLLE**, commandant l'artillerie de la 43e D. I., de faire immédiatement avec ses commandants d'artillerie une reconnaissance dans la région de Foufry, spécifiant que l'ennemi occupait la ligne Jouaignes, Tannières et Lhuys, et que le village de Foufry était couvert par des « troupes d'élite », un bataillon du 149e R. I. et le 1er bataillon de chasseurs à pied.
Sitôt la reconnaissance faite, le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** qui, bien que très malade (fièvres paludéennes), avait tenu à remplir toujours son devoir, laissa le commandement du groupe au capitaine **DIEHL** et revint au P. C. de l'A. D. 43 à Arcy-Sainte-Restitue, où il commanda un groupement composé de ses trois batteries de 105 et de batteries de 155 C Schneider appartenant aux 133e et 134e R. A. L.
A la tombée de la nuit, les batteries, qui avaient fait 72 kilomètres en une seule étape; occupèrent les positions reconnues près de Foufry.
Dans la nuit du 28 au 29 mai, toutes les communications téléphoniques furent coupées par le feu de l'ennemi. Le 1er bataillon de chasseurs et le 149e d'infanterie reculant devant la pression de l'ennemi, bousculés au lever du jour par une attaque boche, arrivèrent à hauteur des batteries qui toute la nuit avaient rempli la mission assignée : tir sur les routes et points de concentration éloignés (région de Mont-Notre-Dame).
Devant l'apparition de l'ennemi, le capitaine commandant le groupe ordonna de mettre les pièces hors de service et d'évacuer les batteries. L'une d'elles, la 5e (batterie du lieutenant **HAILLOT**), cachée par un repli de terrain, put tenir encore pendant une heure et essayer de sauver ses pièces (14 chevaux amenés pour cela furent tués sur place par les mitrailleuses ennemies) ; mais devant l'irruption des Allemands, elle dut se résoudre à faire sauter son matériel et à évaluer la position après avoir sauvé son matériel optique et topographique, et brûlé ses documents.
Après ce désastre, le personnel des batteries rejoignit dans sa retraite l'échelon qui avait été envoyé vers le sud.
Le groupement d'A. L. de l'A. D. 43 étant dissous, le chef d'escadron **COQUEUGNIOT** rejoignit le groupe dont il reprit le commandement le 29 au soir.
Le 2 juin il arrive dans le bois de Saint-Faron (forêt du Mans), entre Montceaux et Pierre-Levée, où il bivouaque.
Il est rattaché au centre de reformation dirigé par le colonel **BANCILLON**.
Le 4 juin, le commandant **COQUEUGNIOT**, qui avait toujours fait si glorieusement son devoir, tombait accidentellement blessé d'une balle à la tête.
Le groupe perdit un chef estimé, droit, bon et aimé de tous les hommes ; la Patrie, un serviteur instruit et d'une intelligence supérieure.

Après la mort du commandant **COQUEUGNIOT**, le groupe, sous les ordres du capitaine **DIEHL**, exécute des travaux dans la région de Crouy-sur-Ourq, puis se met en position dans la région de Coulomb-Crouy, comme renfort d'artillerie de deuxième position (20 juin) ; puis le 23 juin, avant d'avoir effectué aucun tir, il est rappelé à l'arrière (Saint-Pathus, près Le Plessis-Belleville), où il va contribuer à la formation du 451e R. A. L.

ANNEXE

—

Contre-offensive du 18 Juillet 1918

Le 1er juillet, le 2e groupe du 106e R. A. L., qui durant une grande partie de la guerre avait, sous le n° 106, connu bien des joies et des tristesses, mais toujours fait son devoir et était titulaire d'une citation à l'ordre du 6e corps d'armée, devenait le 3e groupe du 451e régiment d'artillerie lourde.
Le 3e groupe du 451e R. A. L. (ancien 2/106), après sa réorganisation à Saint-Pathus, est envoyé, sous le commandement du capitaine **DIEHL**, ^ans la région de Villers-Cotterets. Il participe à la prise de Longpont (18 juillet), au combat devant Louâtre et Villers-Chélon (19 juillet), de Parcy-Tigny, à la prise de Grand-Rozoy et d'Hartennes (25 juillet) et finalement se trouve être en position le 6 août aux abords du hameau des Crouttes, ayant refait en vainqueur le chemin, qu'en sens contraire il avait dû faire, la rage au cœur, dans la journée du 29 mai.

Réduction du saillant de Saint-Mihiel, 15 Septembre 1918

Après un repos passé à l'Isle-Adam, le 3/451 embarque (direction de Toul) et fut rattaché à la 1re armée américaine (général **LIGGETT**). Il prend part à l'attaque des lignes Pont-à-Mousson - Saint-Mihiel, qui se termine par la réduction du saillant fameux.
Après avoir été en batterie dans les bois de Montjoie (à l'est de Lironville), puis près de la route de Saint-Jean à Limey et ensuite en lisière nord du bois du Four (région de Thiaucourt), l'ordre lui arrive d'accompagner les divisions américaines dirigées sur l'Argonne en vue d'une offensive sur Sedan.

En Argonne - La Marche sur Sedan, 26 Sept.-11 Nov. 1918

En batterie près du carrefour de la Croix-de-Pierre (forêt d'Argonne) le 26 septembre, après la prise de la première ligne allemande, le groupe suivant l'ennemi dans son recul prit successivement position près de Varennes, puis dans la région de Montblainville, d'Apremont et de Cornay.
A ce moment les Allemands accentuant la rapidité de leur retraite de l'autre côté de la Meuse, le capitaine **DIEHL**, commandant le groupe, forme une colonne volante qui, sous les ordres des lieutenants **LADURE, HAILLOT** et **RIVIERE**, à travers des routes défoncées par les charrois ou détruites par l'explosion de mines, accompagne l'infanterie américaine dans sa marche en avant. A Raucourt le groupe reçut l'ordre de revenir en arrière et de se diriger sur la Lorraine afin de participer à la grande offensive qui devait se déclencher ultérieurement.

L'ARMISTICE, 11 Novembre 1918

Le 3/451 se reformait aux environs d'Apremont (il lui manquait 135 chevaux) lorsque l'armistice suspendit les hostilités le 11 novembre 1918.
Après un court séjour aux environs de Nancy et en Lorraine, le 3/451, auquel la démobilisation avait enlevé une grande partie de son personnel, fut dissous en février 1919 et ses éléments répartis dans les deux autres groupes du régiment.
Au cours des opérations de l'armée américaine et pour sa marche rapide sur Sedan, le 3e groupe du 451e R. A. L. fut cité à l'ordre de la division.